

Département
de la MOSELLE

COMMUNE DE KERLING-LES-SIERCK

Arrondissement
de THIONVILLE-EST

Extrait du procès-verbal
des délibérations du Conseil Municipal

Nombre des Conseillers
élus : **15**

Séance du **02 décembre 2022**

fonction : **14**

Conseillers présents : **10**

Sous la présidence de M. Guy HOCHARD, Maire

Présents : M. Alain SINDT ; M. LINSTER Nicolas ; M. GABRIELE Jérôme ; M. KOP Patrice ; M. HIRTZ Thiébaud ; Mme DELAPORTE Marjorie ; M. Jean-Marc SINDT ; M. Pierre Edouard BODEREAU ; M. BERGER Laurent

Présent par procuration : M. RISCH Jérôme donne procuration à Mme DELAPORTE Marjorie
Mme Véronique ANDRE donne procuration à M. Alain SINDT

Absents excusés : M. HILD Didier ; Mme MARCK Christelle épouse SCHMIT
M. Nicolas LINSTER arrive en séance à partir du point N° 5

6 – Aménagement de voirie et trottoirs à Fréching : actualisation des prix de la demande de subvention au Conseil Départemental au titre d'AMBITION MOSELLE 2020-2025

Monsieur le Maire explique aux membres du conseil municipal qu'au vu de la flambée des prix, le devis estimatif de l'étude de faisabilité du cabinet LVRD pour la phase 2 des travaux, concernant l'aménagement de voirie et trottoirs à Fréching vient d'être actualisé. Il y a donc lieu réactualiser également le tableau de financement joint à la demande de subvention sollicitée au Conseil Départemental au titre d'Ambition Moselle 2020-2025. Le montant total actualisé de ces crédits seront inscrits au Budget Primitif 2023 et se décompose comme suit :

Devis Estimatif des travaux	Montant H.T.
Coût prévisionnel total des travaux de la phase 2 par le cabinet LVRD : - Aménagement de voirie et trottoirs	160 000.00 €
Honoraires maîtrise d'œuvre et étude préalable du cabinet LVRD	14 400.00 €
Total H.T.	174 400.00 €
Montant subventionnable	174 400.00 €
Financement « Ambition Moselle 2020-2025 » 30 %	52 320.00 €
Financement DETR/DSIL sur l'aménagement des trottoirs 16.55 %	26 880.00 €
Le solde de financement sera budgétisé sur le Budget Primitif 2023	95 200.00 €

Le Conseil Municipal, Monsieur le Maire entendu, après avis de la commission d'appel d'offres et après en avoir délibéré à l'unanimité des membres présents, décide d'approuver le plan de financement actualisé avec une demande de une subvention d'un montant de 52 320.00 € dans le cadre du programme « Ambition Moselle 2020-2025 », il autorise Monsieur le Maire à faire effectuer les travaux de la phase 2 sur les voiries communales et le charge de faire le nécessaire en lui donnant pouvoir pour signer les documents relatifs à cette affaire.

Pour copie certifiée conforme à l'original
Suivent au registre les signatures

A KERLING-LES-SIERCK, le 02 décembre 2022

Le Maire, Guy HOCHARD

Accusé de réception en préfecture
057-215703612-20221202-0602122022-DE
Date de télétransmission : 05/12/2022
Date de réception préfecture : 05/12/2022